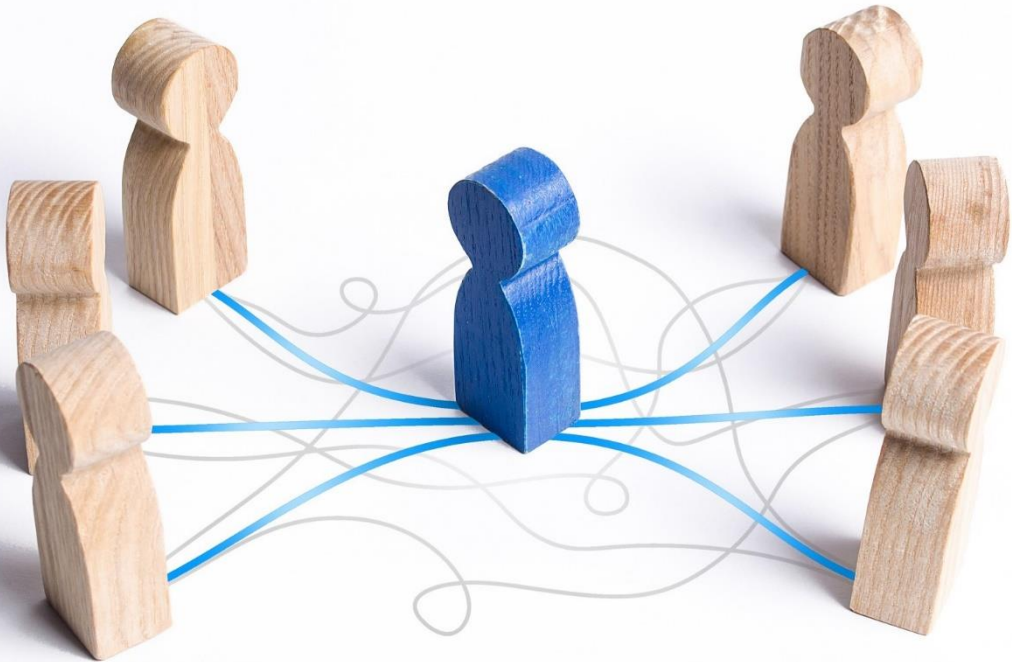


COLLOQUE
**Les mutations du droit français de
l'arbitrage**



Jeudi 10 avril 2025
De 9h30 à 12h45

En Grand'chambre de la Cour de cassation

S'inscrire
en présentiel

QR code

COUR DE CASSATION

La Cour de cassation, plus haute juridiction française de l'ordre judiciaire, vous invite à assister, en Grande Chambre, à une conférence consacrée aux mutations du droit français de l'arbitrage. Sous la présidence de Mme Champalaune, présidente de la Première Chambre civile qui connaît du contentieux de l'arbitrage, cette conférence sera l'occasion de donner une présentation, par des membres de la Cour de cassation, professeurs de droit et avocats réputés, les spécificités du droit français de l'arbitrage et d'envisager les modalités et perspectives d'évolution de ce droit en considérant le rôle de chacun (législateur, Cour de cassation et doctrine).

9h30 Propos d'accueil :

- **Christophe SOULARD**, *premier président de la Cour de cassation*

9h45 Première table ronde : les mutations du droit français de l'arbitrage

Modératrice : **Dominique GUIHAL**, *doyenne à la première chambre civile de la Cour de cassation*

- **Les caractéristiques du droit français de l'arbitrage** : **Sylvain BOLLÉE**, *professeur des universités, Paris I, Panthéon-Sorbonne*
- **La place de la volonté dans le droit de l'arbitrage** : **Sylvie TRÉARD**, *conseillère à la première chambre civile de la Cour de cassation*
- **Les règles matérielles dans le droit de l'arbitrage** : **Charles JARROSSON**, *professeur émérite en droit privé, université Paris II, Panthéon-Sorbonne*

11h00 Pause café

11h20 Deuxième table ronde: les modalités de la mutation du droit français de l'arbitrage

Modérateur : **Jérôme ORTSCHIEDT**, *avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation*

- **Le rôle du « législateur »** : **Valérie DELNAUD**, *directrice des affaires civiles et du sceau, ministère de la Justice*
- **Le rôle de la Cour de cassation** : **Renaud SALOMON**, *avocat général à la première chambre civile de la Cour de cassation* et **François ANCEL**, *conseiller à la première chambre civile de la Cour de cassation*
- **L'apport de la doctrine, du droit comparé et de la jurisprudence arbitral** : **Thomas CLAY**, *professeur des universités, Paris II, Panthéon-Sorbonne*

12h30 Propos conclusifs :

- **Carole CHAMPALAUNE**, *présidente de la première chambre civile de la Cour de cassation*

12h45 Clôture